

INTERCOMMUNALE LOGIPÔLE

SOCIETE COOPERATIVE

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Ordre du jour

Séance du 12 avril 2023 à 17h
Salle Leburton (Site du CHU Ambroise Paré)
Boulevard Kennedy, 2 à 7000 Mons

L'Intercommunale Logipôle prendra la forme d'une Société Coopérative et sera constituée par acte authentique devant Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons.

- AGC-01 Installation de l'Assemblée générale de la SCI Logipôle.
- AGC-02 Présentation et approbation des Statuts de la SCI Logipôle.
- AGC-03 Plan financier de la SCI Logipôle.
- AGC-04 Nomination des administrateurs de la SCI Logipôle.
- AGC-05 Désignation de la SCRL RSM INTERAUDIT en qualité de Commissaire-Réviseur pour l'exercice comptable 2023.

